

INNOVATION, AUTONOMIE ET HANDICAP : QUELLES AVANCÉES & PERSPECTIVES?

LA RENCONTRE ENTRE LES ACTEURS DE L'AUTONOMIE
ET DU HANDICAP ET LES ENTREPRENEURS DE L'INNOVATION SANTÉ

28 JUIN 2023 | DE 9H30 À 18H30

PARISANTÉ CAMPUS
75015 PARIS

ORGANISÉ PAR

france
biotech
biotech | medtech | e-santé | IA
LES ENTREPRENEURS DE LA HEALTHTECH

OFFRES DE SPONSORING

INTRODUCTION

France Biotech, l'association professionnelle des entrepreneurs de l'innovation en Santé organise le « Rendez-vous Innovation, Autonomie & Handicap », le **28 juin à Paris**.

La Rencontre entre les acteurs de l'autonomie et du handicap et les entrepreneurs en innovation santé!

L'objectif de cette journée est :

- de favoriser une meilleure connaissance des enjeux et perspectives liés à la gestion de l'autonomie et du handicap en France
- de développer les collaborations entre d'un côté l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'autonomie et la prise en charge du handicap et les entrepreneurs de l'innovation en santé, de l'autre

Il permettra aux établissements de santé, aux industriels et l'ensemble des acteurs impliqués

- d'acculturer l'ensemble des parties prenantes grâce à la Présentation des technologies proposées par les industriels
- d'identifier les besoins des professionnels de santé
- de répondre au grand défi de la gestion de l'autonomie et du handicap en s'appuyant sur l'innovation

Les propositions de solutions communes porteront sur des enjeux majeurs du secteurs, tels que :

- le financement et la prise en charge des solutions innovantes
- la réforme SSR et son impact sur les établissements de santé R,
- les achats innovants,
- les solutions organisationnelles innovantes
- l'attractivité des métiers de la filière,
- l'optimisation du parcours de soin de l'établissement au domicile du patient
- les enjeux RH (médico-sociaux) attractivité des établissement / rétention de talents et formation

Événement organisé autour de :

Sessions plénières, ateliers, démo-zone, manipulation, démonstrations, networking, rencontres échanges

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

- 9h00 : **Accueil & ouverture de l'espace Démo zone**
- 10h00 : **Ouverture de la journée**
- 10h30 : **Key note**

- 10h50 - 11h35 : table ronde #1
Tiers lieu autonomie et handicap : quelles perspectives pour les solutions? Quel accès pour les patients ?

- 11h35 - 12h20 : table ronde #2
Solutions innovantes - enjeu d'attractivité et de formation pour les établissements de santé

- 12h20 - 14h00 : **Cocktail déjeunatoire - networking**
-
- 14h00 - 16h00 : **Ateliers d'échanges autours de différentes thématiques parmi lesquelles :**
 - **Suivi numérique du parcours de soins/médicosocial**
 - **Matériels innovants pour faciliter la prise en charge hors les murs**
 - **Enjeux RH et évolution des métiers - Comment l'innovation peut favoriser l'attractivité d'un établissement ?**
 - **Achats innovants en établissement de santé**

- 15h50 - 16h30 : **Conférence de clôture**
- 16h45 : **Conclusion**
- 17h30 : **Cocktail & Networking**

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Zineb Agoumi, CEO & Co-fondatrice, **EzyGain**

Corinne Darré-Bérenger, Directrice Générale, centre de réadaptation **L'Espoir**

Elodie Chapel, Coordinatrice de la Task Force autonomie et handicap de France Biotech, **co-fondatrice de Wandercraft**

Nicolas Fournier, CEO, **Dessintey**

Boris Leveque, Co-Fondateur & Responsable commercial et Marketing, **Axomove**

Marc Martin, Conseil Développement Innovation

Franck Mouthon, Président, **France Biotech**

Sophie Pellas, Responsable des partenariats, **Wandercraft**

Nicolas Touchon, Directeur général, **Institut Robert Merle d'Aubigné**

LES OFFRES DE SPONSORING

Soumis à validation du comité d'organisation

DESCRIPTION	SILVER	GOLD Nombre limité	PLATINUM Exclusif
Tarif	2 000 € HT	5 000 € HT	10 000 € HT
Organisation d'un atelier créneau de 45 min - choix du créneau et programme à définir avec le comité de Programmation			✓
Prise de parole lors de l'événement En ateliers ou table ronde en plénière (soumis à validation par le comité de programmation)		✓	
Démozone (à définir en fonction des espaces disponibles)		Espace d'exposition de 6m ²	Espace d'exposition de 10 m ²
Inscription à l'événement	5	10	10
Mention du partenaire dans le CP de l'événement	✓	✓	✓ Avec Prise de parole
Réalisation d'une interview écrite en amont ou pendant l'événement	✓	✓	✓
Visibilité sur l'ensemble des supports de communication de l'événement. Site, programme, bulletin d'inscription, signalétique sur site, supports des conférences...	✓	✓	✓
Mention sur les RS de France Biotech en amont, pendant et après l'événement (Linkedin/Twitter + de 40 000 abonnés) et relayée par les partenaires de l'événement.	✓	✓	✓
Logo sur les campagnes d'e-mailing à destination de +8 000 contacts	✓	✓	✓
Remerciement pendant la conférence d'ouverture		✓	✓

RÉCAPITULATIF PARTICIPATION SPONSOR

Ce document valide officiellement votre demande de Sponsoring pour l'événement
"Le 1er rendez-vous Innovation, Autonomie & Handicap"
le 28 juin à Paris
PariSanté Campus

Votre demande de participation sera soumise à validation par le comité de Pilotage de l'événement

UN CONTRAT DE SPONSORING VOUS SERA TRANSMIS POUR CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION.

ORGANISATION : _____

NOM DU RESPONSABLE : _____

FONCTION : _____

TEL : _____

EMAIL : _____

ADRESSE DE FACTURATION : _____

Tous les montants s'entendent en Euros HT (TVA : 20%)

Package SILVER Sponsor : 2 000 € HT

Package GOLD Sponsor : 5 000 € HT

Package PLATINUM Sponsor : 10 000 € HT

Tous les montants s'entendent en Euros HT (TVA : 20%)

Total à facturer : _____ €HT

Signature et cachet de l'entreprise (VEUILLEZ ÉCRIRE "LU ET APPROUVE" AU-DESSUS DE VOTRE SIGNATURE)

DATE: _____ Cachet et Signature : _____

Merci de nous retourner ce document comme suit :

- Par mail : Hugo.servanton@france-biotech.org
- Par courrier : France Biotech | 10 rue d'Oradour Sur Glane, 75015 Paris

CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT LE RDV INNOVATION, AUTONOMIE ET HANDICAP - LE 28 JUIN 2023 PARIS

1. Organisation

L'Événement "**Le rendez-vous Innovation, autonomie & handicap**" se déroulera à Paris le 28 juin 2023. Adresse de l'événement : PariSanté Campus, 10 rue d'Oradour-sur-Glane, 75015 Paris

Il est organisé par l'association France Biotech dont le siège social est situé 10 rue d'Oradour sur Glane à Paris 15, ci-après dénommée l'Organisateur.

2. Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisateur met à disposition un stand à un Exposant pendant la durée de l'événement. Il précise les obligations et les droits respectifs du participant et de l'Organisateur. Les modalités d'organisation de l'événement, notamment la date de début et de fin, sa durée, le lieu où il se déroulera, les heures d'ouverture et de fermeture sont librement déterminés par l'Organisateur qui peut les modifier unilatéralement. Le participant s'engage formellement à respecter le présent règlement.

3. Lieu et Dates de l'événement -

L'Événement "**Le rendez-vous Innovation, autonomie et Handicap**" se déroulera à PariSanté Campus, 10 rue d'Oradour-sur-Glane, 75015 Paris, le 28 juin 2023. En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour cas de force majeure, l'Organisateur pourra changer de lieu ou en différer la date si la situation l'impose (arrêté préfectoral interdisant la tenue de la manifestation aux dates prévues). L'Organisateur pourra alors annuler l'opération après en avoir avisé le participant, et dans ce cas, sa présente demande d'admission se trouvera résiliée de plein droit, et ce sans indemnité pour le participant en dehors du remboursement des frais d'inscription mentionnés au point 4.

4. Cas de force majeure

L'Organisateur peut annuler ou reporter l'Événement "**Le rendez-vous Innovation, autonomie et Handicap**" pour cause de force majeure. Constituent des cas de force majeure justifiant, à tout moment, l'annulation ou le report de l'événement toutes situations nouvelles sanitaires, climatiques, économiques, politiques ou sociales, à l'échelon local, national ou international non raisonnablement prévisibles au moment de la communication de l'événement auprès des Exposants, indépendantes de la volonté de l'Organisateur, qui rendent impossible l'exécution du Contrat ou qui emportent des risques de troubles ou désordres susceptibles d'affecter gravement l'organisation et le bon déroulement de l'événement "**Le rendez-vous Autonomie, Innovation et Handicap**", ou la sécurité des biens et des personnes. En cas d'annulation par l'Organisateur pour cas de force majeure, le participant s'engage à n'exercer aucun recours contre l'Organisateur après paiement des dépenses engagées, le solde disponible sera réparti entre les Exposants au prorata des versements effectués. En cas de report par l'Organisateur pour cas de force majeure, celui-ci informera les Exposants des nouvelles modalités d'organisation dans les plus brefs délais.

5. Admission, Inscription, Annulation, Règlement

Sont admises à participer toutes entreprises, organismes ou administrations ayant une compétence dans le domaine des technologies médicales. L'Organisateur se réserve le droit de refuser une demande d'inscription pour quelque motif que ce soit et sans avoir à justifier sa décision. En cas de désistement du participant avant le **Jeudi 7 juin 2023**, le signataire demeure redevable de 50% du montant initial de sa participation, correspondant aux frais engagés par l'Organisateur. Le désistement ne peut être notifié à l'Organisateur que par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi. Passée cette date, la demande d'admission à l'événement "**Le rendez-vous Innovation, autonomie et Handicap**" devient définitive et irrévocable, et le participant demeure redevable de l'intégralité du montant initial de sa participation. Le règlement total de la participation doit être réglé au plus tard trois semaines avant l'événement, soit le **Jeudi 1er Juin 2023** dernier délai.

6. Prestations comprises dans le montant forfaitaire de participation

Les montants forfaitaires de participation sont de 400 €HT et 1000 € HT, suivant la formule choisie (parmi les formules Pack exposition membre ou non-membre). Ces prix d'inscription à l'Événement "**Le rendez-vous Autonomie, Innovation et Handicap**" comprennent les prestations décrites dans les rubriques « Les Packages pour les HealthTechs » du présent dossier.

7. Règles commerciales

Il est interdit aux participants de faire bénéficier à une autre société de tout ou partie des services offerts par l'Événement "**Le rendez-vous Innovation, autonomie et Handicap**", sans l'accord préalable de l'Organisateur. Le participant s'interdit formellement de se livrer, à l'extérieur des lieux du salon, à des activités similaires à celles exercées dans l'enceinte de celles-ci, et ce pendant toute leur durée.

8. Obligation de résultat

L'Organisateur s'engage à mettre en œuvre avec diligence les moyens dont il dispose sans être tenu à une obligation de résultats.

9. Assurances

L'Organisateur est responsable civilement en sa qualité d'Organisateur de l'Événement "**Le rendez-vous Innovation, autonomie et Handicap**". Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux participants. L'Institut des Métiers de la Santé répond de sa responsabilité civile en qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant aux journées d'affaires, ainsi que pour l'exploitation des activités et entreprises qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures. Le participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Le participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant le matériel lui appartenant ou les biens confiés apportés lors de la convention.

10. Application du Règlement

L'Organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction du présent règlement peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant, et ce à la seule volonté de l'Organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

11. Compétences

En signant ce présent dossier, le participant déclare accepter sans réserve les clauses du présent règlement. En cas de contestation, et avant toute procédure, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'Organisateur. En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'Organisateur sont seuls compétents.

LE 1ER RDV INNOVATION, AUTONOMIE ET HANDICAP

*ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LA TASK FORCE
AUTONOMIE ET HANDICAP DE FRANCE BIOTECH*

28 JUIN 2023 | DE 10H30 À 18H00

PARISANTÉ CAMPUS
75015 PARIS

ORGANISÉ PAR

france
biotech

biotech | medtech | e-santé | IA
LES ENTREPRENEURS DE LA HEALTHTECH

INFORMATION ET CONTACTS

REALATIONS PARTENAIRES

Olivier Chabanon

Délégué Général

olivier.chabanon@france-biotech.org

Hugo Servanton

Chargé du Business Développement et des
Partenariats

hugo.servanton@france-biotech.org

Tel : +33 7 63 00 66 61

PROGRAMME, ORGANISATION PRATIQUE ET COMMUNICATION

Olivia VANNIER

Chargée de Communication et des événements

olivia.vannier@france-biotech.org

Violaine GAUTHIER

Responsable Communication et événements

violaine.gauthier@france-biotech.org

Tel : +33 (0)1 88 32 00 48